



Union Départementale
des syndicats CGT du Calvados
8 rue du colonel Rémy
14000 CAEN
Tel : 02 31 83 68 25
Messagerie : ud14@cgt.fr



CAEN, le 21 août 2020

Communiqué de presse

BACLESSE : Parkings payants, c'est scandaleux !

Madame, Monsieur, le rédacteur en chef,

Sous prétexte que les parkings du Centre de Lutte Contre le Cancer (CLCC) François BACLESSE seraient occupés par d'autres véhicules que ceux de ses patients ou de ses visiteurs, le CHU, propriétaire du parking a décidé, sans concertation, de le rendre payant.

A l'heure où la crise sanitaire et sociale fragilise encore plus les assurés déjà affaiblis par la maladie, cette décision est inacceptable !

Et que dire de l'argument servi aux opposants, qu'à l'instar des frais de transports, les frais de parkings peuvent être sous certaines conditions pris en charge par la Sécurité Sociale ?

Pour la CGT et son association de défense des consommateurs salariés c'est purement scandaleux !!

C'est d'autant plus scandaleux à l'heure où la crise sanitaire et sociale fragilise les comptes de la Sécurité Sociale, déjà bien entamés par des mesures gouvernementales qui ne cessent de la priver de recettes en multipliant les exonérations de cotisations sociales des employeurs. Finalement, cette mesure ne va-t-elle pas inciter les patients à demander le transport par ambulance (coût bien plus élevé qu'un simple ticket de parking !!!) ?

Par ailleurs, n'est-il pas scandaleux d'un point de vue moral et éthique d'en rajouter à ces patients suivis pour de lourdes pathologies, qui doivent déjà beaucoup déboursier en dehors de leur prise en charge (car tout ne l'est pas !) et qui perdent très souvent une part de leurs revenus.

Dans une société dite moderne, l'accès à la santé pour toutes et tous ne devrait-il pas être un principe de base ? Les modalités d'accès à un service public de santé doivent faire partie intégrante de la prise en charge médicale.

La CGT demande que cette opération de marchandisation de l'accès aux soins cesse au plus vite et que s'ouvre une réelle concertation afin de trouver des solutions alternatives non pénalisantes pour les patients et l'assurance maladie. C'est une question d'égalité, de justice, de solidarité.

Pour la CGT, la question du stationnement est une vraie problématique qui nécessite une réelle concertation y compris avec la ville de Caen.

Dans l'attente d'une prochaine rencontre, je vous prie de croire, Madame, Monsieur le rédacteur en chef à notre profond respect.

Le Secrétaire Général

Jacques AMBROISE

Pour INDECOSA-CGT

Didier BERGAR